

Faculté de Droit de Toulon

IEJ – Epreuve de droit administratif – Session de septembre 2006 –

Vous traiterez le 4 cas pratiques suivant :

1°/ Mr X roule dans son véhicule avec son épouse et ses 2 enfants sur une route départementale de montagne.

A la sortie d'un virage, il dérape sur des graviers répandus sur la chaussée par les services de la DDE qui réparent le réseau pluvial situé à proximité immédiate de la chaussée.

La voiture finit sa course plusieurs mètres en contrebas, aucune barrière de protection n'étant installée à cet endroit, pourtant dangereux.

Prévenu de l'accident peu après sa survenance par un automobiliste, le SAMU tarde à arriver sur les lieux de l'accident.

Enfin arrivé sur les lieux, il transporte les 4 occupants du véhicule à l'hôpital le plus proche.

1/ Mr X décède durant le trajet.

2/ le médecin de garde, en poste depuis plus de 18 heures, apprécie mal les lésions dont souffre Mme X. Ce qui entraînera par la suite l'amputation de sa jambe gauche.

3/ le 1^{er} enfant ne présente aucun trouble grave. Il est mis en observation. A la suite d'une injection intra-musculaire il subit une paralysie du bras.

4/ le 2^{ème} enfant est opéré de multiple fractures. Il décèdera à la suite d'un accident d'anesthésie.

Mme X vient vous consulter sur les actions à entreprendre.

2°/ Les services de police sont à la recherche de 2 malfaiteurs.

A la suite d'une confusion, ils croient reconnaître en Mr X et son fils les personnes recherchées.

L'arrestation de ces derniers s'avère mouvementée à tel point que Mr X a un bras cassé ; quant à son fils, il est blessé par une balle tirée par l'un des policiers.

Mr X et son fils viennent vous consulter sur les actions à entreprendre.

3°/ Messieurs X et Y, à la suite de la réussite à un concours de la fonction publique nationale reçoivent notification les 12/7/2006 (pour Mr X) et 19/7/2006 (pour Mr Y) de leurs arrêtés de nomination datés du 5/6/2006.

Quelques temps après, les services du Ministère concerné estiment que ces nominations sont entachées d'irrégularités.

- Pour pouvoir se présenter à ce concours Mr X a falsifié différents documents ; quant à Mr Y, le jury a fait une erreur matérielle dans le décompte des points qui lui ont été attribués. En réalité Mr Y n'a pas obtenu le nombre de points nécessaire pour être lauréat.

Par 2 arrêtés en date du 22/10/2006 et notifiés le 2/11/2006, le Ministre retire les arrêtés de nomination.

Estimant ces retraits tardifs, Messieurs X et Y viennent vous consulter.

4°/ Différentes communes se regroupent pour créer un centre de loisirs avec piscine, courts de tennis, hébergements ...

La gestion de cette structure est confiée à un établissement public créé à cet effet et présidé par le Maire d'une des communes.

Ce dernier recrute par contrat 1 directeur et détache 5 fonctionnaires municipaux pour la gestion du centre.

Quelques temps après, devant le très vif succès rencontré par la structure, le directeur recrute par contrat 2 agents supplémentaires.

Quelle est la nature juridique des 3 contrats ?